

L'an deux mil quatorze, le vingt et un février à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	14
Nombre de votants :	19
Date de la convocation :	14 février 2014
Date d'affichage du compte-rendu :	28 février 2014

PRESENTS : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
Mr CHEVRIAUX Jacques qui donne procuration à Mr ALBERTINI André
Mr CHAPUT Bruno qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel
Mme MEHAMEDI Dalila qui donne procuration à Mr CRETET Cyriel
Mme PROST Béangère qui donne procuration à Mme RAUCH Mireille
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr GRAS Christian

EXCUSÉS : Mr BARRAT Gilles - Mr CHMIDLIN Patrice – Mme MONIER Bertille

ABSENTS : Mr GUINOT Pascal

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : Approbation.

II – COMPTE DE GESTION 2013 : Approbation.

III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2014 :

- 3.1. – Fiscalité Directe Locale.
- 3.2. – Subventions.
- 3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- 3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.
- 3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.

IV - COMPTABILITÉ : Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.

V – VOIRIE : Programme 2014 – demande de subvention – Produit des amendes de police.

VI – AFFAIRES FONCIÈRES : CHAMBRE D' AGRICULTURE DU JURA – Aide juridique à la signature de la convention d'indemnisation des exploitants agricoles – Terrains « La Crue des Meix » « Les Genevoites » « Les Champs de la Croix ».

VII – AFFAIRES SCOLAIRES – Réforme des rythmes scolaires – Avis du Conseil Municipal.

VIII – MARCHÉ PUBLIC – Fourniture et acheminement de gaz naturel – Convention avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

IX – SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP) : Installation d'une sirène sur le bâtiment Office Public de l'Habitat du Jura, Rue Benoît Frachon – Convention Etat/OPH/Commune.

X – ÉLÉCTIONS MUNICIPALES : Scrutin des 23 et 30 mars 2014 – Permanences des élus.

QUESTIONS DIVERSES

QD 1 – IMMEUBLE COMMUNAL Place du 1^{er} Mai – Nouveau bail commercial.

QD 2 – EXTENSION DE LA MAIRIE – Création d'une annexe non accessible au public – Résultat de la consultation des entreprises.

QD 3 – CONTENTIEUX – Affaires foncières – Délégation du Conseil Municipal au Maire pour ester en justice – Désignation d'un avocat.

INFORMATIONS DIVERSES

ID 1 – QUARTIER DURABLE « LES VERGERS » - Compte-rendu réunion publique du 06 février 2014 – Diagnostic Archéologique.

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : Approbation.

Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur ALBERTINI André délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur GINIÈS Michel en qualité de Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- **DONNE ACTE** à l'unanimité au Président de séance de la présentation faite du Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2013 En euros	Budget Principal		Budget Caisse des Ecoles		Budget Eaux et Assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 509 185,54 €	2 879 476,59 €	38 062,37 €	57 379,30 €	139 798,47 €	157 606,10 €
Excédent	+ 370 291,05 €		+ 19 316,93 €		+ 17807,63 €	
Déficit						
Investissement	1 037 184,80 €	892 311,97 €	20 172,40 €	19 142,29 €	216 938,74 €	233 788,62 €
Excédent					+ 16 849,88 €	
Déficit	- 144 872,73 €		- 1 030,11 €			

II – COMPTE DE GESTION 2013 : Approbation.

Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2013

Le Conseil Municipal,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2014 :

3.1. – Fiscalité Directe Locale.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à l'unanimité de maintenir en 2014 les taux des contributions directes locales fixés en 2013, soit :

Taxe d'Habitation.....	9,95 %
Taxe sur le Foncier Bâti.....	16,80 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti.....	95,17 %

3.2. – Subventions.

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** pour 2014 les subventions aux Associations et Organismes pour un montant global de 50 571,00 €.

- **DIT QUE** les crédits de fonctionnement suivants ont été alloués comme suit :

* CCAS	75 000,00 €
* Caisse des Ecoles	41 132,00 €
* Associations	50 571,00 €

3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal,

- Constatant que les résultats de clôture de l'exercice 2013 du budget principal font apparaître un excédent de Fonctionnement de 370 291,05 €,

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation du budget principal comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV): 370 291,05 €.

- Constatant que le bilan du budget Caisse des Ecoles fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 316,93 €,

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat de Fonctionnement comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve au compte 1068 (Investissement) : 7 530,11 €.

- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement au compte 002R : 11 786,82 €.

- Considérant que le bilan du budget Eaux et Assainissement fait apparaître un excédent d'exploitation de 17 807,63 €.

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation de l'excédent reporté en Exploitation (002 R) : 17 807,63 €.

3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** à l'unanimité le Budget Prévisionnel 2014 comme suit :

FONCTIONNEMENT 2014	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	2 758 638,00 €	2 758 638,00 €
Budget Caisse des Ecoles	52 918,82 €	52 918,82 €
Budget Assainissement	148 102,63 €	148 102,63 €
INVESTISSEMENT 2014	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	1 823 411,05 €	1 823 411,05 €
Budget Caisse des Ecoles	9 730,11 €	9 730,11 €
Budget Assainissement	273 798,81 €	273 798,81 €

3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** délégation au Maire pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des travaux prévus au Budget Prévisionnel 2014 et **L'AUTORISE** à passer les actes nécessaires.
- **DONNE** délégation au Maire pour contracter, en cas de besoin, une ouverture de crédit et **L'AUTORISE** à signer, sans autre délibération, le contrat d'ouverture de crédit, à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues.

IV - COMPTABILITÉ : Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de procéder au recouvrement des sommes dues par le Budget du SIVU SPORT au budget communal (frais téléphoniques et d'affranchissement pour la somme de 100,00 € et ceux correspondant à la mise à disposition du personnel communal pour 22 000 €).

V – VOIRIE : Programme 2014 – Demande de subvention – Produit des amendes de police.

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** l'attribution au Conseil Général, d'une subvention au titre du produit des amendes de police pour les travaux suivants :

Désignation des voiries et nature des travaux :	Montant estimatif
1- Trottoirs rue de Dole, rue de Champvans	4 750,00 € HT
2- Abaissement trottoirs	8 333,00 € HT
TOTAL	13 083,00 € HT

VI – AFFAIRES FONCIÈRES : CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA – Aide juridique à la signature de la convention d'indemnisation des exploitants agricoles – Terrains « La Crue des Meix » « Les Genevoites » « Les Champs de la Croix ».

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis de la Chambre d'Agriculture du Jura pour un montant de 1 430 € HT en vue d'une aide juridique pour l'établissement des protocoles de résiliation amiable des baux à ferme avec Mrs CHARPIOT Guy et MENETRIER Jean-Baptiste.

VII – AFFAIRES SCOLAIRES – Réforme des rythmes scolaires – Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

- **ÉMET** un avis favorable au schéma d'organisation scolaire pour la rentrée 2014/2015 tel que proposé par les conseils d'école et validé par Mr le Directeur Académique à savoir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 45 – 15 h 30
Mercredi 8 h 30 – 11 h 30

VIII – MARCHÉ PUBLIC – Fourniture et acheminement de gaz naturel – Convention avec l'union des groupements d'achats publics (UGAP).

Le Conseil Municipal,

- Considérant l'obligation faite aux Collectivités Locales à compter du 1^{er} janvier 2015 de prévoir sous la forme de marché public l'achat de gaz naturel ;

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention UGAP ayant pour objet la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel.

IX – SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP) : Installation d'une sirène sur le bâtiment Office Public de l'Habitat du Jura, Rue Benoît Frachon – Convention Etat/OPH/Commune.

Le Maire informe le Conseil que dans le but d'améliorer le système d'alarme et d'information des populations (SAIP), et suite aux demandes réitérées des élus damparisiens dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) SOLVAY, les services de la Direction Générale de la sécurité civile et de la gestion de crise ont prévu l'installation d'une nouvelle sirène sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention tripartite (Commune/Etat/OPHJ) à intervenir.

X – ÉLÉCTIONS MUNICIPALES : Scrutin des 23 et 30 mars 2014 – Permanences des élus.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 - IMMEUBLE COMMUNAL Place du 1^{er} Mai – Nouveau bail commercial.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver la conclusion d'un nouveau bail commercial Place du 1^{er} Mai (loyer de 3 396 € HT/an).

QD N° 2 – EXTENSION DE LA MAIRIE – Création d'une annexe non accessible au public – Résultat de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le choix des entreprises des lots 4 à 11 décidé par la commission d'appel d'offre du 14 janvier 2014 pour un montant de 150 315,53 € HT,
- **AUTORISE** le Maire après avis de la CAO du 27 février 2014 à poursuivre la procédure pour les lots :
 - n° 1 Terrassement/Gros Œuvre/VRD
 - n° 2 Murs ossature Bois/Charpente/Menuiseries extérieures Alu/Cloisons bois
 - n° 3 Bardage métallique/Couverture/Étanchéité.

QD N° 3 – CONTENTIEUX – Affaires foncières – Délégation du Conseil Municipal au Maire pour ester en justice – Désignation d'un avocat.

Suite à la demande d'annulation d'un exploitant agricole de la vente de trois parcelles situées lieu-dit « Les Genevoites », le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'autoriser le Maire à ester en justice au nom de la Commune et charge le Maire de procéder à la désignation d'un avocat.

INFORMATIONS DIVERSES

ID N° 1 – QUARTIER DURABLE « LES VERGERS » - Compte-rendu réunion publique du 06 février 2014 – Diagnostic Archéologique.

Le Maire rend compte aux Conseillers de la réunion publique qui s'est déroulée le 06 février 2014.

Il précise également à l'assemblée que le diagnostic archéologique préventif a commencé le 18 février 2014.

Séance levée à 22 h 30